



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question au Gouvernement n° 361

Texte de la question

RÉQUISITIONS DE LOGEMENTS

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bruno Le Maire. Madame la ministre du logement, vous avez cru bon de vous en prendre à l'Église catholique pour réclamer la réquisition des logements disponibles. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP. - Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

Vous auriez pu vous en prendre aux banques, qui sont de grands propriétaires à Paris. Vous auriez pu vous en prendre aux compagnies d'assurance, qui y sont également de grands propriétaires. Vous auriez pu vous en prendre au conseil régional d'Île-de-France ou à la ville de Paris. Vous avez choisi, on ne sait pas trop bien pourquoi, de vous en prendre à l'Église catholique. Ce n'est ni digne, ni acceptable, ni respectueux du principe de laïcité. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

Permettez-moi de vous dire, madame la ministre, que la solidarité, en France, n'est ni de droite ni de gauche. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)* La solidarité n'appartient à aucun groupe, à aucune confession, à aucun parti. La solidarité, en France, est universelle ou elle n'est pas. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

Votre remarque fait injure à toutes les associations, aux 60 000 bénévoles du Secours catholique *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP)* qui, jour et nuit, servent les plus démunis et essaient de leur trouver des solutions. Elle fait injure aux milliers de personnes qui s'occupent des places d'hébergement permanent, derrière le Secours catholique.

J'ai une proposition à vous faire, madame la ministre. Si vous tenez tant que cela à la réquisition, réquisitionnez les logements de fonction dont disposent la ville de Paris et le conseil régional d'Île-de-France (" *Très bien !* " et *applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI*), réquisitionnez tous les logements de fonctionnaires qui ne répondent pas à une utilité de service public !

Au lieu de céder à la polémique facile, madame Duflot, n'oubliez pas un principe populaire : charité bien ordonnée commence par soi-même ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI. - Plusieurs députés se lèvent et applaudissent.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement. *(Huées sur les bancs des groupes UMP et UDI. - Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste ; plusieurs députés se lèvent et applaudissent.)*

Écoutons la réponse de Mme la ministre !

Mme Cécile Duflot, *ministre de l'égalité des territoires et du logement*. Qui crée ici une polémique, mesdames et messieurs ? La question qui nous est posée est de savoir si, oui ou non, il faut s'attaquer à la crise du logement,...

Un député du groupe UMP. Bien sûr que oui !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. ...j'oserai même dire " aux crises du logement ". Or, s'attaquer à la crise du logement, c'est faire feu de tout bois. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP et UDI.)*

Peut-être ma réponse ne vous intéresse-t-elle pas ? Dans ce cas, je considérerai que ceux qui lancent une polémique sont ceux-là mêmes qui l'inventent. Il n'y a en tout cas de ma part aucune polémique. *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. Chers collègues, écoutez la réponse, je vous prie !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Il y a simplement la volonté, comme l'a rappelé le Premier ministre, le 1er novembre, de trouver une réponse à celles et ceux qui se trouvent aujourd'hui dans la rue, alors que, dans le même temps, des bâtiments vides existent dans le patrimoine de nombreuses personnes morales. Ce ne sera pas la seule solution. C'est une solution d'urgence et non une solution durable.

Des milliers d'associatifs, de bénévoles se mobilisent pour lutter contre la crise du logement. C'est le cas aussi du Gouvernement, grâce au vote, la semaine dernière, d'une loi qui permettra de céder du foncier public (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI*) et de réaliser 25 % de logements sociaux dans toutes les agglomérations, une loi contre laquelle vous avez voté.

M. Charles de Courson et M. Philippe Vigier. Zéro !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Ce n'est pas en essayant d'inventer une polémique que vous ferez fléchir notre volonté de répondre à celles et ceux qui en ont besoin. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jean-François Lamour. C'est vous qui créez la polémique !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Je trouve même assez étonnant de vouloir faire un parallèle entre les bénévoles qui s'engagent auprès des sans-logis et les propriétaires fonciers qui disposent de bâtiments vides. (*Mêmes mouvements.*) Ce sont deux sujets très distincts ; vous les avez liés, c'est de votre responsabilité.

En ce qui me concerne, je sais que celles et ceux qui accompagnent les maraudeurs chaque nuit n'attendent qu'une chose : que nous trouvions les logements décentes et dignes pour loger les hommes, les femmes et les enfants de notre pays qui en ont besoin. Point final. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Maire](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 361

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2012](#)